

AVIS AU PUBLIC

CONCERTATION PREALABLE SUR LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER MIRAIL UNIVERSITE

Monsieur le Président de Toulouse Métropole informe que, par délibération du 15 février 2018, le Conseil de la Métropole a ouvert la concertation préalable au projet de renouvellement urbain du quartier Mirail Université dans le cadre du N-PNRU.

Cette concertation sera ouverte du 26 mars 2018 au 28 octobre 2018.

L'élaboration du projet de renouvellement urbain de Mirail Université fait suite à l'inscription d'une partie du quartier en « Quartier Prioritaire de la Ville » et à la réalisation d'un diagnostic urbain en 2016 – 2017 par l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse (AUAT).

Les enjeux identifiés dans le diagnostic urbain et auquel s'attachera à répondre le futur schéma directeur d'aménagement sont, notamment de :

- Redonner de l'attractivité au territoire ;
- Clarifier la vocation des espaces et d'organiser des polarités équilibrées ;
- Désenclaver le quartier ;
- Redynamiser la vie de quartier.

La concertation sur le projet de renouvellement urbain associera pendant toute la durée du projet les habitants, usagers, associations locales, collectivités et toutes autres personnes concernées.

Un premier dossier de concertation portant sur les axes fondamentaux d'aménagement du quartier sera mis à la disposition du public à partir du 26 mars 2018 et constituera le support d'un premier temps fort d'animation de la concertation, dont les modalités sont détaillées ci-dessous.

Un second dossier de concertation portant sur le projet de renouvellement urbain sera présenté au public à l'automne 2018 et fera l'objet d'une animation spécifique : les modalités de ce second temps fort de la concertation seront précisées par le biais d'un nouvel avis au public.

MODALITES DE LA CONCERTATION

En vertu de l'article L. 103-2 du Code de l'Urbanisme, les modalités de concertation du public suivantes ont été arrêtées :

- La tenue d'un atelier de concertation, lundi 9 avril 2018 à 18h30 à la salle polyvalente de Mirail Université, 14 Chemin du Mirail à Toulouse
- La tenue d'une permanence à la salle polyvalente de Mirail Université, le mercredi 11 avril 2018 de 11h à 17h30
- Un dossier de concertation mis à disposition du public aux jours et heures d'ouverture habituels au siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse, et à la Mairie de quartier Reynerie, 5 rue de Kiev à Toulouse
- Un registre visant à recueillir les observations du public sera disponible au format papier dans ces 2 lieux de concertation
- Un registre numérique visant à recueillir les observations du public sera disponible sur la plateforme Je Participe accessible depuis le site web de Toulouse Métropole : <http://www.toulouse-metropole.fr/je-participe/concertations> . Le dossier de concertation y sera également téléchargeable.

A l'issue de cette concertation préalable, Monsieur le Président de Toulouse Métropole en présentera le bilan devant le Conseil de la Métropole, qui en délibérera.